

OFFRES GROUPÉES DE PRODUITS ET SERVICES

En euros	
JAZZ	
Offre comprenant notamment une carte de paiement, Quiétis, 3 chèques de banque par an, une assurance Garantie Prix, le Service Opposition Toutes Cartes, l'Espace Voyages JAZZ, un relevé de compte classé par type d'opérations, Synopsis JAZZ, l'accès au programme de fidélité Filigrane, les frais de remplacement de la carte suite perte, vol, utilisation frauduleuse, la révocation d'autorisation de prélèvement, les oppositions sur chèques.	
Cotisation mensuelle selon type de carte (débit immédiat ou différé)	
Avec Carte Bleue Nationale / V Pay	7,60
Avec Carte Bleue Visa ou MasterCard	8,00
Avec Carte Visa Premier ou Gold MasterCard	15,30
Avec Carte Visa Infinite	29,00
<ul style="list-style-type: none"> Tarif préférentiel "Coup d'envoi" pour les jeunes actifs de 18 à 29 ans la 1^{re} année : réduction de 30% Si deux JAZZ sont détenus sur le même compte, réduction de 50 % sur le JAZZ le moins cher (non cumulable avec les tarifs "Coup d'envoi") 	
Les Adhérents JAZZ bénéficient d'avantages tarifaires sur les produits suivants :	
Réduction sur la 2 ^e carte de paiement et les suivantes, par an	8,00
Cotisation Carte Alterna, par an	8,00
Cotisation Messalia, par mois	3,15
JAZZ International	
(offre réservée aux clients expatriés et aux non résidents étrangers)	
Offre comprenant JAZZ, Déclik Régulier, 12 virements internationaux par an avec BIC ou IBAN (hors commission de change et éventuelle commission prélevée par la banque correspondante), Guide de l'Expatriation et accès au Pôle Assistance Expatriés.	
Cotisation mensuelle selon type de carte (débit immédiat ou différé)	
Avec Carte Bleue Visa ou MasterCard	22,00
Avec Carte Visa Premier ou Gold MasterCard	29,00
Avec Carte Visa Infinite	44,00
<ul style="list-style-type: none"> Cotisation pour les 18-29 ans Si deux JAZZ International sont détenus sur le même compte, réduction de 50 % sur le JAZZ International le moins cher (non cumulable avec le tarif 18-29 ans) 	
Les Adhérents JAZZ International ont accès au livret Sogémonde Épargne et bénéficient d'avantages tarifaires sur les produits et services suivants :	
<ul style="list-style-type: none"> Pas de commissions sur les paiements cartes à l'étranger (hors commission de change) Pas de commissions Société Générale sur les retraits d'espèces dans n'importe quel distributeur dans le monde quel que soit le type de carte internationale détenue (hors commission de change) Un coffre de 30 dm³ avec valeur du contenu limitée à 30 500 € à 1/2 tarif 	

En euros	
PACK JEUNES, par mois	
Offre réservée aux jeunes de 16 à 25 ans comprenant une Carte Bleue Nationale / V Pay ou une Carte Internationale (Visa ou MasterCard) à débit immédiat ou différé (uniquement à débit immédiat pour les 16/17 ans), Quiétis, un forfait d'exonération d'agios (uniquement pour les 18/25 ans), un chèque de banque par an, l'accès au programme de fidélité Filigrane, les frais de remplacement de la carte suite perte, vol, utilisation frauduleuse.	
Cotisation pour les 16-17 ans, par mois	4,00
Cotisation pour les membres d'une mutuelle étudiante partenaire (PACK JEUNES souscrit avant le 30/06/2005)	1/2 tarif
Les Adhérents PACK JEUNES bénéficient d'avantages tarifaires sur les produits suivants :	
Cotisation Messalia, par mois	- 15 %
Les Adhérents PACK JEUNES bénéficient d'avantages tarifaires sur les produits suivants :	
Cotisation Messalia, par mois	0,95
PACK JEUNES souscrit avant le 30/06/2003	
L'offre comprend également Messalia	
Cotisation pour les membres d'une mutuelle étudiante partenaire	4,45
- 15 %	

ASSURANCES

CERTICOMPTÉ	
Assurance décès accidentel associée au compte de particulier	
- option 1, par an	35,00
- option 2, par an	69,00
CERTIPEL, par an	
Assurance décès accidentel associée au PEL	
CERTIPEP, par an	25,00
Assurance décès accidentel associée au PEP	
CERTIPEA	
Assurance décès accidentel associée au PEA	
- option 1, par an	30,00
- option 2, par an	98,00
QUIÉTIS	
Assurance perte et vol des moyens de paiement	
- prime titulaire, par an	28,50
- prime cotitulaire, par an	18,90
SUPPLÉA	
Assurance décès accidentel associée au compte de particulier	
- contrats souscrits entre 1988 et 02/1993 : Option 1, par an	20,51
- contrats souscrits entre 1988 et 02/1993 : Option 2, par an	38,35
- contrats souscrits entre 02/1993 et 10/2001, par an	24,08

REJETS SANS PROVISION

En euros	
Forfait de rejet pour un chèque sans provision :	
- pour un chèque ≤ à 50 euros	30,00
- pour un chèque > à 50 euros	50,00
Ce forfait inclut : la lettre d'information préalable, les frais de dossier, les frais par chèque impayé, les frais de lettre d'injonction adressée au titulaire et au cotitulaire, la gestion du compte pendant la période d'interdiction, la délivrance d'un certificat de non-paiement, la régularisation par blocage de provision, les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire.	
Les frais postaux d'envoi en recommandé avec AR de la lettre d'injonction sont en sus.	
Attention : conséquences de l'émission d'un chèque sans provision	
Le rejet d'un chèque sans provision entraîne l'interdiction immédiate d'émettre des chèques sur l'ensemble des comptes détenus par l'émetteur dans toutes ses banques. Elle entraîne l'inscription au Fichier Central des Chèques de la Banque de France, recensant les personnes frappées d'une interdiction d'émettre des chèques. Cette interdiction s'applique pour une durée de 5 ans. Cependant, la levée de l'interdiction peut être obtenue à tout moment à la suite de la régularisation de la situation par le client.	

Rejet d'un avis de prélèvement ou d'un TIP sans provision	
- pour un montant < à 20 euros	montant du rejet
- pour un montant ≥ à 20 euros	20,00
Rejet de virement permanent pour insuffisance de provision	
- pour un virement < à 15 euros	GRATUIT
- pour un virement ≥ à 15 euros à destination d'un compte Société Générale	GRATUIT
- pour un virement ≥ à 15 euros à destination d'une autre banque	15,00

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT NÉCESSITANT UN TRAITEMENT PARTICULIER

Commission d'intervention	
Traitement d'opérations spécifiques ne pouvant s'imputer au compte du client sans une intervention de l'agence (en cas d'insuffisance de provision, de présentation d'un ordre de paiement irrégulier, d'une écriture présentée sur un compte faisant l'objet d'une saisie, d'un avis à tiers détenteur, d'une opposition administrative ou d'un blocage).	
- par opération, dans la limite de 3 par jour	8,60
Paiement d'un chèque sur compte d'un titulaire interdit bancaire	
Ouverture d'un dossier pour traitement d'un avis à tiers détenteur, d'une saisie reçue	
Ouverture d'un dossier pour traitement d'une opposition administrative	
	102,00
	10 % du montant dû (plafond 102,00)
	10,00
Lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	

LA
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
À VOTRE ÉCOUTE



0352

La Société Générale a le souci constant de vous apporter la meilleure qualité de service. Néanmoins, des difficultés peuvent parfois survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à votre disposition. En cas de problème ou d'insatisfaction, rapprochez-vous de votre Conseiller de clientèle ou du Directeur de votre agence. Si aucune solution n'a pu être trouvée, vous pouvez faire appel au Service Relations Clientèle.

Par courrier

Service Relations Clientèle
Société Générale - BDDF/SEG/SRC
75886 Paris cedex 18

Par téléphone

01 42 14 31 69
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Par fax : 01 42 14 55 48

Par e-mail : relations.clientele@socgen.com

http://www.socgen.com

En dernier recours, le Médiateur

Le Médiateur exerce sa fonction en toute indépendance, dans le cadre d'une "Charte de la Médiation" qui précise notamment son champ de compétence et les conditions de son intervention. Vous pouvez saisir le Médiateur en transmettant votre demande écrite à l'adresse ci-dessous. Le Médiateur vous répondra directement, en vous faisant connaître sa position fondée sur l'équité au vu des faits et arguments des uns et des autres. Si celle-ci vous convient, la Société Générale s'engage par avance à la mettre en œuvre sans délai.

Le Médiateur auprès de la Société Générale
75886 Paris cedex 18

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, DCMA/MOP
TOUR GRANITE - 75886 PARIS CEDEX 18
S.A. AU CAPITAL DE 812 925 836,25 EUR
552 120 222 RCS PARIS
SIÈGE SOCIAL 29, BD HAUSSMANN - 75009 PARIS.
SG - 10-2009



Produits et services de la Convention de compte Particuliers

Tarifs applicables au 1^{er} mars 2010

Conditions appliquées aux opérations bancaires

TARIFS
APPLICABLES AU
1^{ER} MARS 2010

CLIENTÈLE DE PARTICULIERS

Vous trouverez dans cet encart les principaux tarifs des produits et services liés à la Convention de compte de particulier qui seront applicables au 1^{er} mars 2010.

Un code couleur vous permettra d'identifier facilement les réductions et les augmentations de tarifs.

- Tarif en baisse ou gratuit
- Tarif en hausse

Par ailleurs, si vous ne disposez pas de votre Convention de compte, vous avez la faculté d'en faire à tout moment la demande auprès de votre Conseiller en agence.

Elle vous sera alors adressée gracieusement pour signature.

Vous pouvez également retrouver l'intégralité des Conditions Générales de la Convention sur www.particuliers.societegenerale.fr

OUVERTURE ET GESTION DU COMPTE

■ Ouverture d'un compte avec remise de la Convention de compte	GRATUIT
■ Service Bienvenue	GRATUIT
Prise en charge des formalités de changement de banque à l'ouverture de compte	
■ Délivrance d'un RIB ou BIC/IBAN	GRATUIT
■ Transfert de compte dans une autre agence Société Générale	GRATUIT
■ Enregistrement d'un changement d'adresse	GRATUIT
■ Clôture d'un compte	GRATUIT
■ Retrait d'espèces dans l'agence qui tient le compte	
- avec chéquier	GRATUIT
- sans chéquier	GRATUIT
■ Retrait d'espèces avec ou sans chéquier dans une agence Société Générale autre que celle qui tient le compte	3,80
■ Gestion de compte sans mouvement	GRATUIT
■ Relevé de compte de particulier (papier ou en ligne)	
- mensuel	GRATUIT
- par quinzaine, ou classé par type d'opérations, par an	13,00
- hebdomadaire ou journalier, par envoi	1,00
■ Récapitulatif annuel de frais	GRATUIT
■ Édition du solde du compte sur ticket de retrait dans les distributeurs Société Générale	GRATUIT
■ Accès illimité au service de consultation et d'édition des relevés sur automates, par trimestre	4,50
💡 1/2 tarif pour les Adhérents GÉNÉRIS	
■ Courrier conservé à l'agence, par compte, par mois	6,60
■ Synopsis, par an	
Service d'information sur les avoirs et engagements détenus à la Société Générale	
- Synopsis 1	13,50
- Synopsis 2	44,20
- Synopsis 3	57,20
- option ISF TITRES	57,20
■ Déclic Régulier	GRATUIT
Virements automatiques des disponibilités vers un compte d'épargne Société Générale	
■ Recherche de documents	
- relevé de compte par périodicité mensuelle	10,00
- document de moins d'un an	10,00
- document de plus d'un an et recherches complexes	25,00
- supplément par photocopie	0,50
■ Liste des opérations automatiques et récurrentes (sur demande du client lors de la clôture du compte)	GRATUIT
■ Location de coffre-fort, par an	88,00
Volume jusqu'à 30 dm ³ avec valeur du contenu limitée à 30 500 euros	
Autres volumes et/ou garanties : consulter votre agence	
■ Dossier de succession (en fonction des avoirs détenus)	
- jusqu'à 1000 euros inclus	70,00
- supérieur à 1000 euros	0,5 % + 70,00
(plafond 750,00)	
■ Internet	
- consultation et gestion de comptes	GRATUIT
- messagerie sécurisée : communiquer avec votre agence	GRATUIT
Seuls les coûts de connexion sont à la charge du client	
■ Internet mobile	
- consultation et gestion de comptes	GRATUIT
Seuls les coûts de connexion sont à la charge du client	
■ 3933, votre banque par téléphone	GRATUIT
La communication téléphonique est facturée 0,34 euro TTC la minute par France Télécom (tarif en vigueur au 01/10/2009) ou selon les tarifs des autres opérateurs de téléphonie fixe ou mobile	
■ Messalia, alertes par SMS, par mois	4,20
💡 Tarifs préférentiels pour les Adhérents JAZZ, PACK JEUNES et GÉNÉRIS	

VIREMENTS

Virements unitaires	
■ Virement Européen émis	
Virement en euros émis vers la France ou transfrontière vers un pays de la zone SEPA (Espace Economique Européen et Suisse)	
- traité par votre agence	GRATUIT
• entre comptes d'un même titulaire détenus à la Société Générale	3,20
• vers la France avec RIB ou BIC/IBAN du bénéficiaire correct	
• transfrontière et d'un montant ≤ à 50 000 euros avec BIC/IBAN du bénéficiaire correct	3,20
• commission supplémentaire pour montant > à 50 000 euros	10,00
• commission supplémentaire pour BIC/IBAN absent ou incorrect	15,00
- initié via Internet avec RIB ou BIC/IBAN du bénéficiaire	GRATUIT
- initié par Internet Mobile vers la France, avec RIB du bénéficiaire	GRATUIT
■ Virement Européen reçu	
Virement en euros reçu d'un compte émetteur en France ou d'un pays de la zone SEPA (Espace Economique Européen et Suisse)	
- en provenance d'un compte émetteur domicilié en France	GRATUIT
- transfrontière, pour un montant ≤ à 50 000 euros	GRATUIT
Pour les Virements Européens transfrontières > à 50 000 euros et Virements Internationaux, consulter votre agence	
Virements permanents	
■ Virement permanent initié ou modifié à votre agence, par virement	1,05
■ Virement permanent initié ou modifié via Internet	
- vers un compte Société Générale	GRATUIT
- vers un compte tenu dans une autre banque en France, par virement	0,50
L'établissement du bénéficiaire est crédité dans un délai maximum de 3 jours ouvrables bancaires à compter du moment de réception de l'ordre par la Société Générale.	

CHÈQUES

La Société Générale n'applique pas de dates de valeur, à l'exception des remises de chèques, pour lesquelles une date de valeur est prise en compte pour le calcul des intérêts, en raison des délais techniques d'encaissement.

■ Remise d'un chéquier à l'agence et renouvellement automatique	GRATUIT
■ Envoi de chéquier à domicile	2,00
+ frais postaux d'envoi en recommandé	
■ Dépôt de chèques payables en Métropole	GRATUIT
■ Paiement de chèques	GRATUIT
■ Chèque de banque	10,00
💡 Des chèques de banque sont inclus dans la cotisation pour les Adhérents JAZZ, PACK JEUNES et GÉNÉRIS	
■ Opposition sur chèque ou chéquier	10,90
💡 Frais de mise en opposition sur chèque inclus dans la cotisation pour les Adhérents JAZZ et les détenteurs de PIANO	
■ Information préalable pour chèque non provisionné, par chèque (elle permet au client de régulariser sa situation et donc d'éviter l'interdiction d'émettre des chèques)	12,50
PRÉLÈVEMENTS	
■ Mise en place d'une autorisation de prélèvement	GRATUIT
■ Paiement par avis de prélèvement ou Titre Interbancaire de Paiement (TIP)	GRATUIT
■ Opposition sur avis de prélèvement	GRATUIT
■ Révocation d'autorisation de prélèvement	10,50
💡 Frais de révocation d'autorisation de prélèvement inclus dans la cotisation pour les Adhérents JAZZ	

CARTES - Cotisations annuelles

Cartes de paiement	
■ Carte Visa Infinite	300,00
■ Carte Visa Premier ou Gold MasterCard	
- débit immédiat	127,00
- débit différé	127,00
■ Carte Bleue Visa ou MasterCard	
- débit immédiat	38,00
- débit différé	46,00
- pour les moins de 25 ans	1/2 tarif
■ Carte Bleue Nationale / V Pay	
- débit immédiat	32,00
- débit différé (pour les cartes souscrites avant le 01/07/1999)	42,00
- pour les moins de 25 ans	1/2 tarif
💡 Pour les cartes mentionnées ci-dessus, tarif préférentiel pour la 2 ^e carte et les suivantes pour les Adhérents JAZZ	
■ Carte Monéo Bleu (porte-monnaie électronique)	12,00
■ Options des cartes de paiement	
- e-Carte Bleue (paiement à distance)	8,00
• pour les détenteurs d'une carte Visa Infinite	GRATUIT
- option Carte Collection	
• Collections design ou caritatives	12,00
• Collections avec services supplémentaires (pour elles, So Music ou animaux)	24,00
• Collection So Music pour les moins de 30 ans	1/2 tarif
Cartes de crédit	
■ Carte Bleue Visa Alterna	16,00
(carte associée à une ouverture de crédit renouvelable)	
- en cas de détention de 2 cartes Alterna, sur chacune des cartes	1/2 tarif
- pour les Adhérents JAZZ	1/2 tarif
Cartes de retrait	
■ Carte Service Éclair Cirrus	25,00
■ Carte Génération by Société Générale (jusqu'à 18 ans)	GRATUIT
CARTES - Paiements et retraits	
■ Retraits d'espèces en zone euro	
- aux distributeurs de billets Société Générale et Crédit du Nord	GRATUIT
- aux distributeurs de billets d'une autre banque	
au-delà des forfaits ci-dessous	1,00
- aux guichets d'une autre banque que la Société Générale	3,00

Forfait mensuel de retraits gratuits	Carte détenue dans JAZZ ou PACK JEUNES	Carte détenue hors JAZZ ou PACK JEUNES
Carte Visa Infinite et Premier/Gold MasterCard	illimité	illimité
Carte Bleue Visa/MasterCard	8	4
Carte Bleue Visa Alterna	sans objet	4

■ Retraits d'espèces hors zone euro	
- pour la carte Visa Infinite	2,00 % + 3,00
- pour les autres cartes	2,60 % + 3,00
■ Paiements en zone euro	GRATUIT
■ Paiements hors zone euro	
- pour la carte Visa Infinite	2,00 % + 1,00
- pour les autres cartes	2,60 % + 1,00

CARTES - Opérations diverses

■ Envoi de carte à domicile	GRATUIT
■ Choix du code secret	8,00
- pour les détenteurs d'une Carte Visa Infinite et Alterna	GRATUIT
■ Réédition du code secret des cartes de paiement et retrait	8,00
■ Réédition des codes e-Carte Bleue	4,00
■ Blocage de la carte par le client pour motif perte, vol ou utilisation frauduleuse (hors frais de remplacement de la carte)	GRATUIT
■ Blocage de la carte par la banque pour motif utilisation abusive	GRATUIT
■ Inscription au fichier des cartes bancaires géré par la Banque de France	16,00
■ Remplacement de la carte	
- à l'occasion de son renouvellement automatique	GRATUIT
- en cas de dysfonctionnement	GRATUIT
- à votre demande : détérioration, renouvellement anticipé	16,00
- suite à blocage pour perte, vol ou utilisation frauduleuse	16,00
💡 1/2 tarif sur toutes les "opérations diverses" relatives à la Carte Génération by Société Générale	
💡 Frais de remplacement carte suite perte, vol, utilisation frauduleuse inclus dans JAZZ et PACK JEUNES	
CARTES American Express - Cotisations annuelles	
■ Carte Personnelle	95,00
■ Gold Card	185,00
■ Carte Platinum	520,00
💡 Offre première année sur la Carte Personnelle et la Gold Card : réduction de 50 %	
💡 Offre de renouvellement : réduction de 25 % sur la Carte Personnelle et la Gold Card en cas de détention simultanée de JAZZ	

DÉCOUVERTS

■ Facilité de caisse ou découvert ponctuel non contractualisé	
Le taux d'arrêté est établi chaque trimestre en fonction de l'évolution des conditions de marché et le TEG figure sur les relevés de compte	
■ Découvert confirmé	
Le TEG est indiqué sur l'offre préalable de crédit et sur les relevés de compte. Pour information, taux nominal annuel appliqué au 1 ^{er} novembre 2009 pour les facilités de caisse et découverts : de 8,15 % à 18,35 %	
■ Minimum forfaitaire d'agios, par trimestre	5,20
💡 Pas de minimum forfaitaire pour les jeunes de 18 à 25 ans ni pour les détenteurs de PIANO	
■ PIANO, par an	34,50
Produit associant une réduction d'agios, l'exonération des frais de mise en opposition sur chèques et une assurance décès accidentel	
💡 Tarif "Coup d'envoi" pour les jeunes actifs de 18 à 29 ans, la 1 ^{re} année	1/2 tarif

MOYENS DE PAIEMENT ALTERNATIFS

■ GÉNÉRIS (offre destinée aux clients sans chéquier), par mois	2,90
Offre comprenant une Carte Bleue Nationale ou V Pay, un chèque de banque par mois, l'accès au service de consultation et de gestion des comptes sur Internet, un nombre illimité de TIP, de prélèvements et de virements unitaires Européens initiés via Internet, un virement permanent initié en agence et un virement permanent initié via Internet par mois, quatre virements unitaires Européens traités en agence par an.	
💡 Avantages tarifaires sur Messalia (réduction de 25 %) et sur le service de consultation et d'édition de relevés sur automates (réduction de 50 %)	